

3^{EME} COMITE DES EMPLOYEURS PUBLICS (COMEP)

Génération 2 (2017-2020)

Jeudi 7 Janvier 2021

Compte-Rendu

ORDRE DU JOUR

- I. Ouverture du C.O.M.E.P par Madame JEAN-CHARLES, Directrice des Ressources Humaines et des Moyens de la Préfecture
- II. Intervention de Madame MONTBRUN, Directrice Territoriale Handicap FIPHP
- III. Intervention de Madame LACOMA, Inspectrice du Travail à la DIECCTE
- IV. Intervention de Monsieur GRANDISSON, Directeur de l'AGSPH
- V. Présentation du Rapport d'activités de la 6^{ème} année HANDI-PACTE
- VI. Grand Jury pour sensibiliser sur la drépanocytose et son impact en matière de maintien dans l'emploi
- VII. Avis et suggestions des Membres du C.O.M.E.P

PERSONNES PRESENTES

Madame Claire JEAN-CHARLES, Directrice des Ressources Humaines et des Moyens de la Préfecture de la Région Guadeloupe

Madame Nadine MONTBRUN, Directrice Territoriale Handicap FIPHP

Monsieur Hyppomène GRANDISSON, Directeur des services de l'AGSPH

Madame Valérie PIERRE-JOSEPH, Coordinatrice HANDI-PACTE Guadeloupe

Madame Kitty VOLNY-BRUGUET, Chargée de Mission et de Communication HANDI-PACTE Guadeloupe

Madame Gaëlle LACOMA, Inspectrice du Travail DIECCTE

Madame Véronique ROBIN, Référente politique Handicap C.H.U Pointe-à-Pitre/Abymes

Madame Patricia KANCEL, Collectivité des Abymes

Madame Edwige MEISSEL, PRITH

Madame AUGUSTE, Rectorat de Guadeloupe

Monsieur DUNOYER, Prestataire Troupe de théâtre

Madame LOGIS, Référente Handicap Pôle Emploi

Madame STROZYK-AUBRUN, Inspectrice de l'Education Nationale, Conseillère technique de Mme la Rectrice Service de l'Ecole Inclusive, Adaptation et scolarisation des élèves en situation de handicap

Madame ROBIN, Référente Handicap CHU Guadeloupe

Madame TIROLIEN, Présidente Guadeloupe Espoir Drépanocytose

Docteur ETIENNE-JULAN, Chef de service, Unité transversale de la Drépanocytose, CHU Guadeloupe

Début de la réunion : 13 h 30

I. Ouverture du COMEP par Madame JEAN-CHARLES

II. Intervention de Mme Montbrun, Directrice Territoriale Handicap FIPHP

Vœux et Remerciements aux Employeurs Publics pour leur présence marquant leur implication dans la démarche envers les personnes en situation de handicap.

Mme Montbrun présente les actualités du FIPHP.

- Dernier COMEP HANDI-PACTE Génération 2. Appel à projet HANDI-PACTE Génération 3 en cours
- Nouvelles ordonnances et nouvelles mesures prises à destination des employeurs publics : L'article 35 de la loi du 11 janvier 1984 susvisée est remplacé par les dispositions suivantes : Fixent les modalités suivant lesquelles, à sa demande et sous réserve d'un avis médical favorable, un fonctionnaire peut bénéficier d'une formation ou d'un bilan de compétences ou pratiquer une activité durant un des congés prévus aux 2°, 3° et 4° de l'article 34, en vue de sa réadaptation ou de sa reconversion professionnelle.
- **Un changement de dénomination pour les CPO et les CRP**
- Ce décret annonce des évolutions majeures pour l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. Désormais les Centres de Préorientation et de Réadaptation Professionnelle (CPO et CRP) seront rebaptisés "**Établissements et Services de Préorientation et de Réadaptation Professionnelle**" (ESPO et ESRP). Une nouvelle dénomination renforçant la notion de "service" pour des **réponses de proximité** au bénéfice des personnes accompagnées.
- **« Mon Parcours Handicap » s'inscrit dans la stratégie interministérielle « Osons l'emploi »** portée par le ministère du Travail, le secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées et le ministère de l'Action et des Comptes publics (www.monparcourshandicap.gouv.fr)
- Le **plan "1 jeune, 1 solution"** – doté d'une enveloppe de 6,5 milliards d'euros – avec des mesures pour accompagner les jeunes de 16-25 ans au sortir de la crise de la COVID-19, avec notamment une aide au recrutement de 4 000 euros pour tout jeune recruté entre août 2020 et janvier 2021. Une déclinaison dédiée aux personnes en situation de handicap reste en cours.

III. Intervention de Madame LACOMA, DIECCTE

Voëux et annonce de nouvelles mesures à venir.

IV. Intervention de Monsieur Grandisson, Directeur de l'AGSPH

- Annonce de la fusion avec APF France Handicap. Nouvelle dénomination : APF pôle Autonomie Guadeloupe
- Remerciements à Mesdames JEAN-CHARLES, LACOMA et MONTBRUN pour leur participation au Colloque des 20 ans de l'AGSPH

V. Présentation du Rapport d'activités de la 6ème année HANDI-PACTE

Retrouvez le Rapport d'activités en cliquant ici



Madame JEAN-CHARLES souligne la richesse des activités de l'année (manifestations et outils) et salue la démarche d'informer sur les pathologies.

VI. Grand Jury pour sensibiliser sur la drépanocytose et son impact en matière de maintien dans

VII. L'emploi

Les échanges ont été nombreux et ont souligné :

- Le rôle crucial du médecin du travail et du médecin de prévention
- La nécessité de mieux former les médecins à cette pathologie
- L'importance du sport pour gérer son handicap
- La nécessité de permettre aux parents d'enfants drépanocytaires de bénéficier de congés adaptés pour accompagner leur enfant malade
- La nécessité de plus communiquer vers les EP sur les conséquences de la drépanocytose (éviter les variations de température) et leur impact au quotidien et au travail
- La nécessité d'améliorer la prise en charge scolaire pour favoriser plus tard l'insertion et éviter l'exil vers la métropole

VIII. Avis et suggestions des Membres du C.O.M.E.P

Il faut poursuivre la sensibilisation sur les maladies invalidantes et le handicap invisible. Le Pôle Emploi rappelle son implication en matière d'insertion professionnelle des PSH et confirme sa volonté de multiplier les actions communes avec HANDI-PACTE Guadeloupe et les autres partenaires du handicap.

Clôture de la séance par Madame JEAN-CHARLES et Madame MONTBRUN

Mme MONTBRUN rappelle que des aménagements des modalités de concours sont prévus pour les personnes en situation de handicap. Madame JEAN-CHARLES invite les EP à se rapprocher de la Préfecture pour la mise en œuvre de l'adaptation de l'organisation de concours aux PSH.

Fin de la rencontre : 16h00